Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Finition suite à construction

Par Athena71

Bonjour,

Je viens de faire construire, j'ai réceptionné la maison et signé le papier de fin de travaux.
Le constructeur c'est engagé verbalement à venir faire les quelques finitions qui rester (porte d'entrée qui ne ferme pas, encadrement des portes pas finies, etc..) mais celui-ci tarde à venir et ne me rappelle pas quand je lui laisse des messages.
Que puis je faire ?

Cordialement.